

COMMUNIQUE

Sur proposition du Gouvernement de la République du Mali, Wassoul'Or SA a introduit une demande de règlement préventif au Tribunal du Commerce de Bamako, dans le but de mettre en place un plan de redémarrage dans la sérénité.

Pearl Gold AG a deux postes au conseil d'administration et est également représentée dans les mêmes proportions à l'assemblée générale, en vertu des 25 pourcent qu'elle détient dans le capital de Wassoul'Or SA. Depuis déjà deux conseils d'administrations et trois assemblées générales, les dirigeants de Pearl Gold AG ont délibérément choisi la politique de la chaise vide, préférant ne pas répondre aux invitations des réunions des conseils d'administration et des assemblées générales valablement convoquées. Ils sont malheureusement les seuls dirigeants de ces deux instances à ne pas honorer leurs obligations statutaires. Tous les autres administrateurs de Wassoul'Or SA, y compris les représentants de l'Etat du Mali, ont participé à ces différentes réunions et toutes les résolutions ont été votées à l'unanimité des présents.

Les dirigeants de Pearl Gold AG prétendent continuer à défendre les intérêts de ses actionnaires par des communiqués, au lieu d'assumer leurs responsabilités au sein des organes du conseil d'administration et de l'assemblée générale. A date, aucun organe de contrôle de Wassoul'Or SA n'a reçu de propositions des dirigeants actuels de Pearl Gold AG.

La direction de Pearl Gold AG présente Bumigeme comme responsable des problèmes techniques de l'usine de Wassoul'Or SA. Cela est totalement erroné. Bumigeme a conçu et construit l'usine et devait l'opérer pendant 36 mois, tout en formant le personnel malien en vue de lui transférer la gestion. Moins d'un mois après l'ouverture de la mine, les événements militaro-politiques de Mars 2012 ont malheureusement paralysé le Mali, suivis du contre coup d'Etat du 30 avril 2012, précipitant le départ de Bumigeme, qui s'est trouvé contraint d'obéir aux consignes de l'ambassade du Canada et des autorités canadiennes de quitter notre pays.

Suite au départ de Bumigeme, Wassoul'Or SA a eu recours au CEO de Pearl Gold AG à l'époque, Lutz Hartmann, qui a préparé et rédigé le contrat qui a mis fin au mandat de Bumigeme le 01-06-2012. Ce contrat ne fait aucune allusion à un quelconque problème technique de l'usine.

En l'absence du concepteur-opérateur Bumigeme, Wassoul'Or SA s'est retrouvée rapidement confrontée à des problèmes techniques dans l'opération quotidienne de l'usine.

La direction de Wassoul'Or SA constate que chaque fois qu'elle se trouve bien engagée dans des négociations de recherche de financement, les dirigeants de Pearl Gold AG rédigent et diffusent un communiqué contre-productif pour dissuader les partenaires, marquant un intérêt certain pour notre projet, de finaliser la transaction.

Au mois d'Août, nous étions à la fin de la douloureuse période du chômage technique pour plus de la moitié du personnel de Wassoul'Or SA. La loi nous donnait le choix, soit de licencier le personnel concerné, soit de le rappeler à l'activité.

Pour des raisons humanitaires et pour toute l'histoire vécue avec son personnel dans ce projet, la direction de Wassoul'Or SA a préféré les rappeler, dans la perspective du prochain redémarrage et pouvoir ainsi inscrire leur salaire de nouveau dans la comptabilité, qui sera payé dès la reprise.

D'ailleurs, pendant le mois de Ramadan, quand Wassoul'Or SA a fait des efforts exceptionnels, malgré les difficultés du moment, pour payer deux mois de salaires, la direction de Pearl Gold AG, à l'époque présente à Bamako a cherché à acheter la misère des maliens en allant distribuer des vivres à la place publique à, soi-disant, des travailleurs malheureux en chômage technique. Si tel était l'objectif de la direction de Pearl Gold AG il serait mieux indiqué de leur part de participer à l'effort de paiement des salaires.

Cette stratégie de diviser pour mieux régner doit être reléguée aux archives coloniales de l'Afrique et bannie dans la bataille du développement durable du Mali.

Maintenant, la direction de Pearl Gold AG essaye d'utiliser le rappel humanitaire qui a été fait comme un manque de visibilité de la direction de Wassoul'Or SA quant au redémarrage des activités.

Si la direction de Pearl Gold AG était vraiment sensible à la situation du personnel, elle se porterait solidaire de cette décision de rappel.

Depuis 22 ans que le projet existe, l'actionnaire majoritaire, Aliou DIALLO et ses sociétés, ont contribué à payer les salaires et financer les besoins en fonds de roulement de Sodinaf SA, puis Wassoul'Or SA. Maintenant que la société fait face à des difficultés, alors que Pearl Gold AG est actionnaire depuis 2010 à hauteur de 25 pourcent, il est naturellement attendu qu'elle assume son rôle d'actionnaire plutôt que de passer tout son temps à proférer des critiques sans fondements et sans apporter de solutions.

De toute évidence, la direction de Pearl Gold AG nuit à l'intérêt social.

De ce fait et à compter de ce moment, la direction de Wassoul'Or SA a décidé d'assigner à responsabilité les dirigeants actuels de Pearl Gold AG et leurs complices.

Ils seront également poursuivis pour diffamations et dénonciations calomnieuses pour l'intérêt de Wassoul'Or, de l'Etat du Mali, de ses autres actionnaires et de son personnel.

Bamako, le 19 septembre 2014

La Direction Générale